

www.courrierdelouest.fr

## QUESTION DU JOUR

Le retour du beau temps vous redonne-t-il le moral ?

## RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER

Faut-il interdire l'application pour smartphone Gossip qui permet d'échanger des ragots de façon anonyme ?

Oui 92%  
Non 4%  
Sans opinion 4%

Total des votes : 338

## Eclairage. Franck Perrier : « Réseaux sociaux : les précautions à prendre »



Franck Perrier, fondateur d'Idaos et de Digital Academy.

Le jeune qui avait usurpé l'identité d'un élu de Montreuil-Juigné, en créant un compte à son nom sur Twitter, a été condamné (CO du jeudi 4 juin). Il avait fait tenir à la victime des propos scandaleux. Comment est-ce possible, comment s'en prémunir ? Les réponses d'un expert en médias sociaux, Franck Perrier, Directeur général d'Idaos et de Digital Academy.

### L'usurpation d'identité sur Twitter et les réseaux sociaux en général, est-ce fréquent ?

Franck Perrier : « Oui, le phénomène est assez fréquent, il se développe avec l'accélération de l'usage de ces médias. Les motivations sont multiples - il s'agit le plus souvent de nuire, à titre personnel ou sur le plan économique - mais, comme dans la vraie vie, tout le monde est visé : aussi bien l'ado que la personnalité médiatique ». Comment s'en prémunir ? « Le piratage requiert de connaître

le mot de passe de la personne piratée. Dès qu'on crée un compte sur les réseaux sociaux, sur Twitter ou les autres, la première précaution est donc de protéger son mot de passe, de la même manière qu'on protège le code de sa carte bancaire. Pour les personnalités, il y a une autre précaution à prendre : c'est de préempter le territoire en ouvrant un espace ou des espaces à son nom sur les plateformes les plus suivies, celles qui constituent les plus gros carrefours d'audience : Twitter, Facebook, Youtube, Instagram, etc. Notre société, qui travaille avec de grands noms du monde économique, a déjà formé plusieurs milliers de personnes. Beaucoup viennent malheureusement trop tard : 60 % des gens qui viennent vers nous le font en situation de crise. 40 % seulement viennent en prévention avec la perspective de veiller à leur e-reputation.

### Ces affaires de piratage ne mettent-elles pas en cause la crédibilité des réseaux sociaux ?

« Le déploiement d'internet pose, c'est vrai, des problèmes d'abondance et de crédibilité de l'information. Mais quand on est une personnalité, on peut faire certifier son compte auprès de Twitter. Suivre un compte officiel, c'est une garantie pour le visiteur. Par ailleurs, plus vous allez utiliser votre compte et y créer de l'info, plus vous serez visible : cette présence, cette cohérence, la tonalité qui s'en dégage, est comme la ligne éditoriale d'un journal. Et c'est une garantie pour qui vous suit ».

Propos recueillis par Yves DURAND

## Agriculture. Dans la région, les éleveurs de volaille sont déplumés



Le bilan est mitigé pour les éleveurs de volailles de l'Ouest.

Le bilan de production de volailles est mitigé dans la région. C'est ce qui ressort des résultats de la filière avicole dévoilés mercredi à la maison régionale de l'agriculture d'Angers.

« Grâce à l'augmentation des mètres carrés de poulaillers, la production de poulets est satisfaisante, mais ce n'est pas le cas pour les autres volailles », explique Jacky Bachelot, aviculteur mayennais. Ce que revendiquent ces éleveurs de volailles, c'est le manque de reconnaissance pour leur travail. « On aimerait être davantage valorisés », déplore Didier Goubil, président du pôle avicole des Chambres d'agriculture de Bretagne qui souligne que « les charges fixes augmentent ».

Les jeunes ont de plus en plus de mal à s'installer. L'investissement de poulaillers neufs est trop important pour les encourager à se lancer. « On demande aujourd'hui qu'un bâtiment neuf s'autofinance », reprend Jacky Bachelot. Pour ces travailleurs, le problème vient principalement de la rémunération des producteurs, toujours en baisse. La diminution du nombre d'abattoirs dans la région a entraîné une augmentation des coûts pour les groupes de volaillers. Ces derniers versent alors moins à leurs producteurs de volailles. « Si les éleveurs maintiennent leur marge brute, c'est parce qu'ils travaillent plus », regrette Didier Goubil. Pour ces éleveurs, la balle est dans le camp des industriels.

## Le carnaval de nuit ce soir à Cholet

Le 98<sup>e</sup> carnaval de Cholet a décidé de jouer les garnements avec un scénario totalement inédit. Initialement prévus les 26 avril et 2 mai, les défilés de jour, puis de nuit ont dû être annulés en raison d'une météo défavorable. C'est sur un même week-end que se déroulera finalement cet événement incontournable. Entre le défilé de nuit ce soir, à partir de 22 heures ; le feu d'artifice offert par les forains (de retour derrière la salle des fêtes) samedi soir, à partir de 22 h 30, et le défilé de jour dimanche à partir de 14 h 30, le programme s'annonce chargé pour les 150 carnavaliers.



Photo Documentation CO-Etienne LIZAMBARD

## LES COTES DE LA LOIRE

JUIN	4	5	6
Orléans	-0,71	-0,70	-0,70
Saumur	-0,23	-0,25	-0,30
Les Ponts-de-Cé	-0,09	-0,10	-0,10
Montjean-sur-Loire	-0,85	-0,85	-0,90
Ancenis	-1,71	-1,75	-1,80

## SERVEUR TÉLÉPHONIQUE

Les prévisions d'Orléans à Ancenis 0825 150 285 (0,15€ la minute)

## LA COTE DE LA MAINE

Hier, au pont de la Basse-Chaine +0,03

# St-Augustin : le préfet sale la note

La petite commune à l'ouest d'Angers, trop endettée, va être contrainte à une hausse de 12 % des taux d'imposition par le préfet. Le maire assure que sa commune n'est pour autant pas mise sous tutelle.



Saint-Augustin-des-Bois. De 1993 à 2008, les taux d'imposition n'avaient pas été augmentés. Une nouvelle école et des chantiers plus coûteux que prévu, financés par l'emprunt ont fait exploser la dette par habitant et creusé le déficit du budget d'investissement. Archives CO - Josselin CLAIR.



Yves TRÉCA-DURAND

yves.treca-durand@courrier-ouest.com

Depuis des années déjà, la situation financière de Saint-Augustin-des-Bois préoccupe les pouvoirs publics. La commune de 1 121 habitants est endettée, trop endettée, et son équilibre budgétaire est plus que délicat.

En 2005, la Chambre régionale des comptes l'a incluse dans le réseau d'alerte du préfet de Maine-et-Loire et scrute depuis ses budgets

avec attention. Le dernier en date a d'ailleurs été punaisé au mur. Les économies proposées sont jugées trop insuffisantes et la chambre a demandé au préfet d'imposer une hausse plus importante des taux d'imposition. Elle était initialement de 5,3 %, elle devrait être de 12 %. Le représentant de l'État n'a pas encore ordonné officiellement la mesure mais le maire a déjà informé ses administrés dans une lettre ouverte datée du 2 juin. Christian Baron y détaille les efforts fournis depuis son arrivée à la mairie, en 2008, les réalisations menées à bien et les mesures d'économies mises en place. « Les habitants sont au courant de tout, explique-t-il. De 1993 à 2008, il n'y a pas eu d'augmentation de la fiscalité et l'équipe précédente a eu un projet majeur, que nous avons d'ailleurs soutenu, en construisant une école. C'était nécessaire et on l'a dit. Mais il n'y avait pas d'autofinancement, tout a été emprunté ».

En 2008, affirme encore l'édile, l'endettement de la commune était de

1 million d'euros pour 220 000 euros de ressources fiscales. « On a vendu l'ancienne école et remboursé certaines choses par anticipation. On a augmenté la part communale des taux d'imposition de 20 % en 2009, de 10 % en 2010 et depuis, on est passé à +2,5 % par an. Cette année, pour compenser la baisse des dotations de l'État, on l'avait fixé à 5,30 %. Mais cela ne suffit pas selon la Chambre régionale des comptes ».

### 2 315 euros de dette/hab, 4 fois plus que la moyenne

La réalisation de chantiers tels que la réfection des réseaux d'eau, l'enfouissement des lignes électriques, la rénovation de la bibliothèque ou encore celle de la place du Cèdre ont connu des dérapages. « On a eu 1 million d'euros de surcoût sur un total 5 à 6 ME prévus ». L'endettement, au lieu de reculer, atteint aujourd'hui 2,5 ME, soit 2 315 euros par habitant quand la moyenne des communes de même taille est à 682 euros/hab.

Le déficit du budget d'investissement dépasse 1 million d'euros. L'État, qui devait encore des compensations de TVA, vient de verser quelque 250 000 euros. Les élus, de leur côté, ont baissé des deux tiers leurs indemnités (15 000 euros d'économies) et réduit de 10 000 euros le régime indemnitaire du personnel (13 fonctionnaires). Pas encore assez, estime la CRC. La hausse de 12 % imposée par le préfet devrait rapporter 60 000 euros.

« On a travaillé avec la CRC et les magistrats ont reconnu la sincérité de notre budget », se réconforte Christian Baron qui réaffirme que sa commune n'est pas mise sous tutelle. « Le conseil municipal ne perd pas ses prérogatives, on suit les recommandations et, en 2015, on va retrouver une structure saine et équilibrée ». À la rentrée, les avis de taxe d'habitation et de taxe foncière risquent néanmoins de faire grincer quelques dents parmi la population.

## Le coup de blues du maire

Christian Baron en a gros sur la patate. Poursuivi en correctionnelle et condamné l'an dernier à une amende de 4 000 euros (avec sursis) pour un faux en écriture publique (une délibération modifiée a posteriori) et pour avoir fait embaucher sa fille par la commune deux mois l'été, le voilà de nouveau pointé du doigt pour la gestion de la commune. Le maire fait lui-même référence au drame récent de Marvejols (Lozère), dont le maire s'est suicidé à cause de la situation financière de la commune, et au suicide du maire de Tours, début avril.

« J'ai été condamné, c'est un fait, mais à une peine symbolique et j'ai payé moi-même les frais d'avocat. Toutes les indemnités de l'année y sont passées. J'étais seul à la barre, ce sont des



Christian Baron.

moments très difficiles à vivre quand on se casse le derrière pour sa commune depuis des années. C'est un sentiment de déshonneur, il faut prendre sur soi. Si on n'est pas entouré, on pète un plomb. D'autant que des gens en profitent pour vous taper dessus ».

## LE PRÉFET

### « Il ne s'agit pas de punir les habitants »

« Je viens tout juste de recevoir l'avis de Chambre régionale des comptes que j'avais saisi. C'était une obligation après la mise en cause du budget précédent », explique le préfet du Maine-et-Loire. Augmentation des impôts, réduction plus forte du budget de fonctionnement et des indemnités des élus figurent dans le rapport.

« Dans les jours qui viennent, je vais arrêter un budget qui fait suite aux mises en garde répétées du maire. Car nous considérons que la commune est sur une pente extrêmement dangereuse, qu'elle est gérée de manière assez imprudente. Je m'en étais inquiété dès 2013 mais j'ai attendu les élections municipales pour revoir la maire d'une

manière plus ferme. Les mesures prises par le conseil municipal sont estimées nettement insuffisantes et je vais donc me substituer à lui pour prendre des mesures extrêmement désagréables. Il ne s'agit pas de punir les habitants mais de permettre à la commune de se rétablir dans un délai raisonnable ».

François Burdeyron assure qu'il ne s'agit pas d'une mise sous tutelle, mais ça y ressemble beaucoup. « Le préfet règle le budget conformément aux propositions de la Chambre régionale des comptes. Le conseil municipal garde sa capacité d'initiative, il peut faire des tas de choses tant que ça ne coûte rien ».